



Mineur non émancipé crée seul une EURL libérale

Par **Z3u7h0**, le **16/03/2023** à **03:25**

Bonjour,

c'est la première fois que je post sur un forum de style merci d'etre indulgent.

Je préfère rester anonyme, j'ai 17 ans (non émanciper) et j'aimerais savoir si c'est possible de crée une eurl seul être le gérant et l'associé unique donc affilié au RSI... de type liberale, dans l'informatique (bug bounty, si ça parle à l'un d'entre vous) étant donné que c'est un job assez particulier je suis perdu. J'ai eu quelque probleme avec la justice pour dissimulation d'activité, je suis peut un etre bon dans ce que je fait, mais en terme d'entreprise c'est compliquer.

Toute aide est la bienvenue,

merci à ceux qui ont pris le temps de lire et veuillez pardonner mes stupides fautes d'orthographe.

Par **Marck.ESP**, le **16/03/2023** à **08:04**

Bonjour et bienvenue,

Regardez sur le site de BPI FRance, vous devriez y trouver votre réponse

<https://bpifrance-creation.fr/moment-de-vie/je-suis-mineur-ai-je-droit-creer-ma-propre-entreprise>